

3è ANNEE – UNITES D'ENSEIGNEMENT A CHOIX – 2019/2020

Les étudiants doivent valider 40 heures d'Unités d'Enseignement à Choix en troisième année.

INTITULE	REFERENT	HEURES	DISPOSITIONS PARTICULIERES
STAGE D'OBSERVATION EN CABINET DENTAIRE	UFR ODONTOLOGIE Convention signée entre Université et Praticien	20h	Un seul stage possible dans l'année au 1er ou au 2nd semestre Rendre un rapport de stage à la scolarité fin avril
STAGE D'OBSERVATION EN LABORATOIRE DE PROTHESE	UFR ODONTOLOGIE Convention signée entre Université et Laboratoire	20h	Un seul stage possible dans l'année au 1er ou au 2nd semestre Rendre un rapport de stage à la scolarité fin avril
TUTORAT PACES	UFR MEDECINE	40h	Valider le projet en amont avec le Doyen Odonto Rendre un rapport d'activités à la scolarité fin avril
SPORT	SUAPS	20h	Passeport à valider et à rendre fin avril Un seul sport admis par an
ENGAGEMENT ETUDIANT (dont participation à la vie associative)	UFR ODONTOLOGIE Laurence LUPI	40h	Valider le projet en amont avec le Doyen Odonto Rendre un rapport d'activités à la scolarité fin avril

Remarques :

- La place de chaque étudiant en optionnel est soumise à l'accord de l'enseignant responsable
- Le nombre d'heures peut être modifié par l'enseignant responsable au moment de la validation en cas de manque d'assiduité. La validation doit se faire par unités de 20 heures.